

Asymétrie militaire et asymétrie morale

David Bensoussan

L'auteur est professeur de sciences à l'Université du Québec

Le XX^e siècle a connu des guerres mondiales meurtrières et des génocides. L'accalmie relative depuis la Seconde Guerre mondiale est due en partie à la terreur qu'inspirait une guerre atomique durant la guerre froide. Aujourd'hui, les démocraties qui se croient à l'abri des horreurs de la guerre découvrent avec effroi une nouvelle forme de guerre, celle du terrorisme. La crainte des guerres interétatiques a baissé mais le risque que des conflits de pays lointains fassent tache d'huile sous des formes nouvelles demeure bel et bien présent.

En effet, les grands conflits interétatiques sont moins nombreux bien que le nombre de victimes soit en croissance (87 000 en 2011 et 180 000 en 2014). Par contre, nous sommes témoins de nouvelles formes de guerres brandissant la bannière religieuse. Le terrorisme djihadiste se répand du Proche Orient à l'Afrique subsaharienne. Il peut avoir accès à des armes de destruction massives grâce à des technologies facilement accessibles. Il peut embrigader de nouvelles recrues par le biais des réseaux sociaux. La fréquence des transports et les migrations internationales augmentent son rayon d'action et sa dispersion sous forme de cellules clandestines décentralisées. Qui plus est, pour les armées irrégulières de radicaux, il n'y a plus de tabou juridique ou éthique.

La guerre a changé. Les démocraties ne sont pas encore préparées pour affronter ce nouveau type de conflit. Comment s'y préparer lorsqu'on a d'un côté une armée répondant à un état de droit et de l'autre, des groupuscules sans scrupule aucun envers les populations civiles - y compris les leurs qu'ils mettent en première ligne dans le but de gagner la guerre médiatique ? Cette asymétrie est exemplifiée par le dernier conflit à Gaza, alors que les commissions internationales chargées de prendre des témoignages accordent la même valeur aux témoignages des armées régies par un code de conduite qu'à ceux qui éduquent continûment leurs enfants dans la glorification des assassinats suicide.

Il y a plus grave encore : bien des pays se prêtent à la danse macabre des résolutions anti israéliennes à l'ONU et dans les autres agences internationales. Ainsi et à titre d'exemple, la commission des droits de l'homme de l'ONU a voté 61 résolutions anti israéliennes et 55 autres résolutions pour le reste des pays entre 2006 et 2015. Aucune résolution n'a traité des droits de l'homme dans des pays tels la Russie ou la Chine, l'Irak ou l'Afghanistan, le Venezuela ou le Zimbabwe... Bien des pays restent passifs alors que l'agenda international est kidnappé au grand jour, ignorant les horreurs qui accompagnent les guerres présentes. En raison des conflits de la dernière décade, les morts se comptent par centaines de milliers et les populations déplacées par dizaines de millions.

C'est sur le plan éthique et moral et non pas seulement sur le plan stratégique ou tactique que les institutions responsables de la défense doivent porter leur attention. L'abandon des institutions internationales à des groupements de pays dont les votes sont aussi automatiques qu'aveugles constitue une brèche dans la défense de la démocratie.

Au sein de la cacophonie du concert des nations, la position du Canada est exemplaire.